



Direction des Ressources Humaines
du Budget et des Affaires Générales
Division Budget et Equipement

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX

N° 09/2020

Le **20 octobre 2020** à 10heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Ressources Humaines du Budget et des Affaires Générales du Ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l'Égalité et de la Famille, sis au 47, Avenue Ibn Sina Agdal – Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : « **Etude d'inventaire et de diagnostic des besoins en aménagement urbain pour l'amélioration des accessibilités de neuf villes : Dakhla, Laâyoune, Guélmim, Ouarzazate, Safi, Berkane, Ouazzane, Souk Arbia Gharb et Tétouan** », En lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division du Budget et Equipement relevant de la Direction des Ressources Humaines du Budget et des Affaires Générales, sis à l'adresse sus indiquée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Soixante-dix mille dirhams (70.000,00)** dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux million sept cent mille (2.700.000,00) Dirhams Toutes Taxes Comprises.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 ainsi que l'article 148 le cas échéant du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Division du Budget et de l'Équipement relevant de la Direction des Ressources Humaines du Budget et des Affaires Générales du Ministère, sis à l'adresse précitée
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, et ce conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par **l'article 9 du règlement de la consultation.**